

Le rythme de création d'emplois en Ile-de-France se maintient au 3^e trimestre

Au 3^e trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 0,5 %, grâce à tous les grands secteurs à l'exception de l'intérim. Sur un an, l'emploi progresse de 2,1 %. Cette progression est en grande partie à mettre au crédit de la construction, de l'informatique et des activités de conseil. Dans le même temps, la masse salariale reste dynamique.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,5 %
de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

97 500 emplois
créés sur un an dans la région.

Nouvelle hausse des emplois franciliens ce trimestre

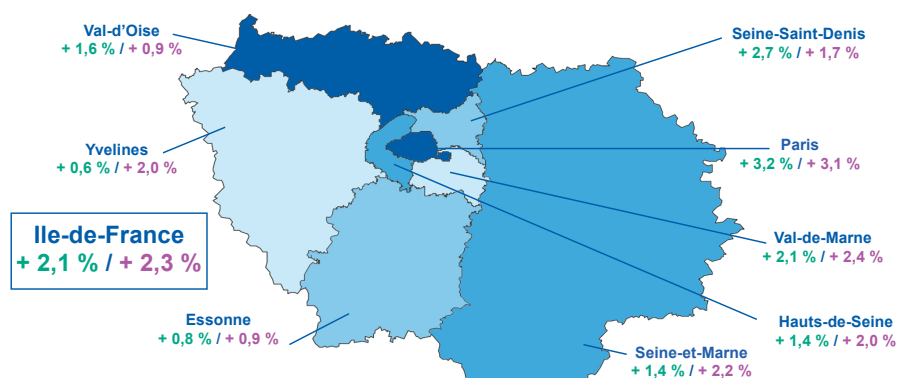
Plus de 21 900 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,5 % par rapport au trimestre précédent). Le rythme de croissance demeure à un niveau important ce trimestre (après + 0,4 % au 2^e trimestre). L'industrie (+ 0,4 %), le tertiaire hors intérim (+ 0,4 %) et la construction (+ 1,5 %) affichent des gains d'emplois alors que l'intérim (- 0,3 %) est en baisse. L'emploi francilien progresse plus rapidement que l'emploi national au cours de ce trimestre (+ 0,2 %). Signalons que les créations d'emplois du 2^e trimestre ont été révisées à la hausse, soit + 21 100 emplois contre + 19 400 en données provisoires.

L'emploi privé en hausse significative sur un an

Le niveau d'emploi francilien affiche une croissance annuelle de 97 500 salariés (+ 2,1 % sur un an). Cette augmentation s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre + 0,4 % et + 0,6 % sur les quatre derniers trimestres.

Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative.

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**



Légende : département
GA emploi / GA SMPT

Source : Urssaf - Acooss

Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 3 ^e T 2019	Glissement trimestriel			Glissement annuel 3 ^e T 2019	
		1 ^{er} T 2019	2 ^e T 2019	3 ^e T 2019		
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	49 552	- 0,7 % + 0,2 %*	+ 1,5 % + 0,5 %*	+ 1,5 % + 1,5 %*	+ 4,4 %
	Emploi (en milliers)	4 842	+ 0,6 %	+ 0,4 %	+ 0,5 %	+ 2,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	3 417	- 1,3 % - 0,4 %*	+ 1,0 % - 0,0 %*	+ 1,0 % + 1,0 %*	+ 2,3 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	149 969	+ 0,0 % + 1,3 %*	+ 1,3 % - 0,1 %*	+ 1,1 % + 1,1 %*	+ 3,7 %
	Emploi (en milliers)	18 714	+ 0,5 %	+ 0,3 %	+ 0,2 %	+ 1,4 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en euros)	2 671	- 0,5 % + 0,9 %*	+ 0,9 % - 0,5 %*	+ 0,8 % + 0,8 %*	+ 2,3 %

* y compris prime exceptionnelle de pouvoir d'achat instaurée par la loi du 21 décembre 2018 portant sur les mesures d'urgence économiques et sociales.

Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 298 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2019	3 ^e T 2019	3 ^e T 2018	3 ^e T 2017	3 ^e T 2016
BZ	Industries extractives	2,4	+ 3,1 %	+ 0,6 %	+ 4,3 %	- 6,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	51,7	+ 4,4 %	+ 0,6 %	+ 1,2 %	+ 2,1 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,7	+ 1,5 %	- 0,2 %	+ 3,0 %	- 1,3 %
CC	Bois et papier	13,5	- 4,1 %	- 5,4 %	- 5,6 %	- 5,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1,5	- 2,9 %	- 4,7 %	- 1,2 %	- 1,7 %
CE	Industrie chimique	25,4	+ 2,9 %	+ 0,3 %	- 1,0 %	- 4,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	16,2	+ 0,3 %	- 2,3 %	- 2,3 %	- 1,2 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	17,5	- 0,9 %	+ 0,6 %	- 0,9 %	- 1,8 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	24,3	- 1,0 %	- 1,8 %	- 1,7 %	- 2,9 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	36,1	+ 0,6 %	+ 0,3 %	+ 0,6 %	- 0,9 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,0	- 1,8 %	- 2,3 %	- 1,1 %	- 1,6 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	14,8	- 0,9 %	- 1,7 %	- 2,0 %	- 2,7 %
CL	Fabrication de matériels de transport	70,3	+ 0,0 %	- 1,5 %	- 0,4 %	- 1,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	41,3	+ 0,8 %	+ 0,1 %	- 0,8 %	- 0,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	42,7	+ 2,6 %	- 2,7 %	- 2,4 %	- 0,9 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	29,5	+ 1,6 %	+ 1,9 %	+ 0,4 %	- 1,1 %
FZ	Construction	322,4	+ 6,6 %	+ 4,2 %	+ 2,9 %	+ 0,6 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	715,0	+ 0,7 %	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 0,5 %
HZ	Transports et entreposage	380,4	+ 1,2 %	+ 1,3 %	+ 0,9 %	+ 0,0 %
IZ	Hébergement et restauration	328,8	+ 2,3 %	+ 3,4 %	+ 3,4 %	+ 2,2 %
JA	Édition et Audiovisuel	134,4	+ 2,0 %	- 0,8 %	- 1,7 %	+ 1,0 %
JB	Télécommunications	52,5	- 0,7 %	+ 0,7 %	+ 0,4 %	+ 0,9 %
JC	Activités informatiques	234,0	+ 4,9 %	+ 6,4 %	+ 5,2 %	+ 3,8 %
KZ	Activités financières et d'assurance	314,3	+ 0,6 %	+ 0,1 %	+ 1,5 %	+ 0,3 %
LZ	Activités immobilières	78,4	- 0,6 %	+ 0,2 %	+ 0,6 %	- 1,3 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	430,5	+ 4,3 %	+ 3,5 %	+ 2,9 %	+ 2,6 %
MB	Recherche et développement	41,5	+ 1,8 %	+ 2,4 %	+ 1,4 %	- 0,8 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	93,5	+ 1,7 %	+ 1,6 %	+ 1,0 %	+ 1,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	625,5	+ 2,2 %	+ 2,7 %	+ 6,2 %	+ 3,4 %
OZ	Administration publique	43,1	- 0,5 %	- 4,1 %	- 0,9 %	- 3,7 %
PZ	Enseignement	93,4	+ 1,2 %	+ 2,5 %	+ 2,2 %	+ 1,8 %
QA	Activités pour la santé humaine	106,8	+ 0,6 %	+ 1,4 %	+ 0,4 %	+ 1,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	207,6	+ 2,0 %	+ 1,5 %	+ 3,5 %	+ 2,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	93,0	+ 1,8 %	- 0,4 %	+ 2,0 %	+ 2,9 %
SZ	Autres activités de services	129,9	+ 1,0 %	- 0,1 %	+ 0,3 %	+ 0,2 %
	Industrie	417,0	+ 1,0 %	- 0,8 %	- 0,7 %	- 1,3 %
	Construction	322,4	+ 6,6 %	+ 4,2 %	+ 2,9 %	+ 0,6 %
	Tertiaire	4 102,5	+ 1,9 %	+ 1,6 %	+ 1,8 %	+ 1,4 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 970,0	+ 1,8 %	+ 1,7 %	+ 2,3 %	+ 1,5 %
	Intérim	132,5	+ 0,9 %	+ 5,2 %	+ 21,7 %	+ 7,9 %

Source : Urssaf - Acof

De fait, le nombre de salariés du secteur privé atteint un nouveau record en Ile-de-France depuis le début de la série (soit l'année 1997). Sur un an, l'emploi national augmente à un rythme moins soutenu (+ 1,4 %).

Une hausse dynamique de la masse salariale sur un an

La masse salariale hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat progresse de 3,8 % sur un an cumulé (+ 4,4 % pour le seul 3^e trimestre), soit une progression plus importante que celle observée sur le plan national (+ 3,3 %). Ces chiffres sont respectivement pour l'Ile-de-France et la France de + 4,0 % et + 3,6 % en incluant la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (exonérée de toutes cotisations et contributions sociales). Sur un an, la croissance de la masse salariale découle aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

Le SMPT (salaire moyen par tête) en glissement trimestriel affiche une hausse de 1,0 %. Sur un an, la croissance du SMPT progresse de 2,3 %. Le SMPT croît de façon identique au niveau national. Le SMPT francilien s'établit à 3 417 €, soit un niveau supérieur de 27,9 % au salaire moyen national.

Les créations d'emplois dans le tertiaire continuent

Le tertiaire hors intérim continue de créer des emplois ce trimestre (+ 0,4 %, soit une progression identique à celle du dernier trimestre). Sur un an, le gain demeure important avec une progression de 1,9 %, soit 72 300 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien.

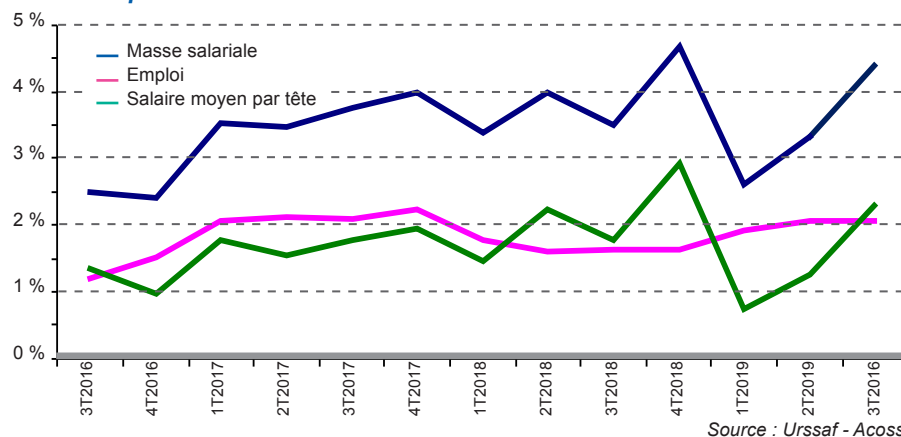
L'emploi dans le commerce est en hausse de 0,7 % sur un an, confirmant le regain de créations d'emplois dans ce secteur après une période de stagnation. Le nombre d'emplois dans la restauration augmente fortement sur un an (+ 2,6 %) alors que la hausse pour l'hébergement est plus modique (+ 1,0 %).

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2019	3 ^e T 2018	3 ^e T 2017	3 ^e T 2016
Industrie	4 242,4	+ 1,2 %	+ 1,9 %	+ 2,2 %	+ 1,8 %
Construction	2 641,9	+ 1,0 %	+ 2,0 %	+ 1,3 %	+ 1,7 %
Tertiaire	3 396,1	+ 2,6 %	+ 1,9 %	+ 1,6 %	+ 1,4 %
Dont tertiaire hors interim	3 429,0	+ 2,6 %	+ 2,0 %	+ 2,0 %	+ 1,4 %
Total Ile-de-France	3 416,8	+ 2,3 %	+ 1,8 %	+ 1,8 %	+ 1,3 %

Source : Urssaf - Acofos

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



Source : Urssaf - Acofos

Parallèlement, l'intérim signe un trimestre négatif (- 0,3 %) alors que l'emploi était en expansion le dernier trimestre. Ce nouveau retournement de conjoncture – dans ce secteur qui est souvent le reflet des anticipations des entreprises – est le signe d'un horizon économique qui demeure flou et soumis à de nombreuses incertitudes. Le secteur reste néanmoins au-dessus de la barre symbolique des 130 000 emplois franciliens.

Nouvelle hausse des postes dans la construction

Ce trimestre, l'emploi salarié croît de 1,5 % dans la construction. Sur un an, la hausse du nombre de salariés est très importante (+ 6,6 %) et traduit bien que l'emploi salarié profite des investissements publics et privés réalisés notamment dans le cadre du Grand Paris Express. Le secteur signe ainsi un quatrième trimestre consécutif avec une hausse des effectifs supérieure à 1,1 %.

Une année ininterrompue de hausse des emplois industriels

L'industrie gagne des emplois depuis quatre trimestres consécutifs alors que ce grand secteur était en recul depuis près d'une décennie. En effet, les chiffres provisoires de l'emploi dans l'industrie ressortent en hausse de 0,4 % au 3^e trimestre (après une augmentation de

0,1 % le trimestre précédent). L'emploi affiche donc sur un an une progression de 1,0 % soit une hausse de 4 000 emplois. Ainsi la moitié des secteurs affichent une hausse annuelle de leurs effectifs et particulièrement les industries agro-alimentaires et les industries chimiques (Tableau 2). À l'inverse, la branche bois et papier continue de chuter nettement.

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	3 ^e T 2019	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 510	3 669
77 - Seine-et-Marne	377	2 571
78 - Yvelines	415	3 224
91 - Essonne	362	2 934
92 - Hauts-de-Seine	957	4 316
93 - Seine-St-Denis	515	2 981
94 - Val-de-Marne	407	2 929
95 - Val-d'Oise	299	2 606
National	18 714	2 671

Source : Urssaf - Acofos

Bonne dynamique de l'emploi à Paris et en Seine-Saint-Denis

L'emploi évolue de façon significative dans un département francilien sur deux par rapport au 2^e trimestre 2019. L'Essonne, Paris et la Seine-Saint-Denis affichent des croissances trimestrielles supérieures à 0,5 %. À l'inverse, les Yvelines reculent et la Seine-et-Marne stagne.

Sur un an, les départements de Paris (+ 3,2 %) et de la Seine-Saint-Denis (+ 2,7 %) enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. À l'exception de l'Essonne et des Yvelines, la hausse est supérieure à 1,4 % pour tous les départements.

Dans les quatre départements centraux de la métropole du Grand Paris, l'emploi progresse de 2,5 % sur un an, soit un niveau supérieur à la moyenne régionale.

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		3 ^e T 2019	3 ^e T 2019	3 ^e T 2018	3 ^e T 2017	3 ^e T 2016
BZ	Industries extractives	33,9	+ 0,5 %	+ 8,6 %	- 0,3 %	+ 3,8 %
CA	Industries agro-alimentaires	406,9	+ 5,5 %	+ 0,6 %	+ 2,2 %	+ 2,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	186,6	+ 3,0 %	+ 3,9 %	+ 4,6 %	+ 3,0 %
CC	Bois et papier	141,5	- 1,9 %	- 4,0 %	- 3,3 %	- 5,6 %
CD	Cokéfaction et raffinage	23,7	- 9,4 %	- 0,2 %	- 4,5 %	+ 8,2 %
CE	Industrie chimique	392,3	+ 5,0 %	+ 2,6 %	+ 1,0 %	- 3,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	256,5	- 3,4 %	+ 1,0 %	+ 2,1 %	- 1,4 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	205,4	+ 1,3 %	- 0,0 %	+ 1,6 %	+ 1,1 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	258,0	+ 0,8 %	- 1,2 %	+ 0,1 %	+ 1,2 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	551,0	+ 1,4 %	+ 2,5 %	+ 3,1 %	+ 3,2 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	177,0	- 1,5 %	+ 3,2 %	+ 2,4 %	+ 0,3 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	192,9	+ 1,0 %	- 0,9 %	+ 1,2 %	- 1,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 067,7	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 2,0 %	+ 0,2 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	478,4	+ 3,0 %	+ 2,0 %	+ 0,7 %	+ 0,4 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	655,1	+ 1,9 %	- 0,9 %	+ 0,1 %	+ 1,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	271,0	+ 4,3 %	+ 3,7 %	+ 1,7 %	- 0,3 %
FZ	Construction	2 536,3	+ 7,3 %	+ 6,5 %	+ 3,9 %	+ 1,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 820,9	+ 2,5 %	+ 2,3 %	+ 3,4 %	+ 2,0 %
HZ	Transports et entreposage	3 626,1	+ 6,6 %	+ 1,3 %	+ 0,7 %	+ 2,2 %
IZ	Hébergement et restauration	1 966,0	+ 4,9 %	+ 5,5 %	+ 5,2 %	+ 1,7 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 946,3	+ 3,9 %	+ 2,4 %	+ 1,6 %	+ 3,9 %
JB	Télécommunications	723,1	+ 1,3 %	- 0,5 %	+ 1,3 %	+ 0,8 %
JC	Activités informatiques	3 274,4	+ 8,1 %	+ 8,5 %	+ 6,8 %	+ 5,7 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 443,3	+ 5,2 %	+ 2,4 %	+ 3,5 %	+ 2,1 %
LZ	Activités immobilières	809,8	+ 2,5 %	+ 2,7 %	+ 4,2 %	+ 2,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6 409,0	+ 5,4 %	+ 5,7 %	+ 5,6 %	+ 3,9 %
MB	Recherche et développement	594,9	+ 4,4 %	+ 4,4 %	+ 0,7 %	+ 1,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 147,9	+ 3,5 %	+ 6,3 %	+ 3,1 %	+ 4,4 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	4 170,0	+ 3,9 %	+ 4,9 %	+ 6,8 %	+ 5,0 %
OZ	Administration publique	417,7	- 0,6 %	- 1,9 %	- 0,1 %	- 3,5 %
PZ	Enseignement	633,9	+ 2,6 %	+ 3,6 %	+ 2,7 %	+ 1,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	842,6	+ 3,5 %	+ 3,7 %	+ 3,0 %	+ 2,2 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 161,2	+ 3,8 %	+ 3,0 %	+ 4,4 %	+ 3,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	817,5	+ 8,1 %	+ 0,4 %	+ 8,8 %	+ 3,9 %
SZ	Autres activités de services	913,6	+ 3,1 %	+ 0,5 %	+ 3,5 %	- 4,1 %
	Industrie	5 297,9	+ 1,8 %	+ 1,2 %	+ 1,4 %	+ 0,4 %
	Construction	2 536,3	+ 7,3 %	+ 6,5 %	+ 3,9 %	+ 1,7 %
	Tertiaire	41 718,1	+ 4,6 %	+ 3,6 %	+ 3,8 %	+ 2,7 %
	dont Tertiaire hors intérim	40 757,1	+ 4,6 %	+ 3,6 %	+ 4,1 %	+ 2,8 %
	Intérim	961,0	+ 4,2 %	+ 6,6 %	+ 14,0 %	+ 10,5 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La masse salariale (assiette dé plafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur www.acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :

Didier Malric

Rédacteurs :

Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :

stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr